

GALA DU MÉRITE POLICIER

Le Gala du Mérite policier souligne l'excellence de 34 policiers municipaux

Montréal, le mercredi 9 octobre 2013 - La Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) ont tenu aujourd'hui le second Gala du Mérite policier afin de rendre un hommage particulier aux policiers et policières municipaux du Québec qui se sont démarqués par leur courage et leur travail remarquable. Les lauréats se sont illustrés en contribuant au succès d'une intervention particulière, d'un projet méritoire ou encore pour leur implication communautaire.

Cette reconnaissance est uniquement dédiée aux policiers et policières des services de police municipaux à travers le Québec et leur est décernée par leurs pairs. Le *Gala du Mérite policier* reconnaît les vertus de ces hommes et femmes qui, dans l'accomplissement de leurs responsabilités, savent faire preuve de solidarité, d'initiative, d'honnêteté, de respect du code moral, de jugement, de bravoure et de compétence.

Dans le cadre de cet événement, un prix Guy-Marcil a également été remis à des policiers qui œuvrent présentement - ou ont œuvré récemment - dans le milieu syndical et font preuve d'un dévouement exceptionnel.

Les prix remis sont des prix Guy-Marcil

Décédé le 17 novembre 2011, M. Guy Marcil a assumé la présidence de la FPMQ et de la FPPM de 1969 à 1979. Il a œuvré dans le milieu syndical policier pendant plus de quarante-deux ans au cours desquels il a contribué à l'avancement de la profession policière au Québec.

Des *Prix Guy-Marcil* ont été remis à 34 lauréats des services de police des villes de Gatineau, Granby, Laval, Longueuil, Montréal, Saint-Jérôme, Sherbrooke et Terrebonne. Le récit de leurs exploits se trouve à l'adresse suivante : www.fppm.qc.ca/communiques.

-30-

Renseignements :

Martin Desrochers
Directeur des communications et de la
recherche
Fraternité des policiers et policières de
Montréal
martind@fppm.qc.ca
514 527-4161 ou 514 913-0708

Christine Beaulieu
Directrice des communications
Fédération des policiers et policières
municipaux du Québec
514 356-3321, poste 226 ou
514 248-7955
cbeaulieu@fpmq.org



GALA DU MÉRITE POLICIER

Tenter d'apaiser la douleur

Cet été, le Québec a connu l'une des pires catastrophes de son histoire. Personne n'oubliera les images apocalyptiques qui se sont propagées à travers la planète au matin du 6 juillet dernier. Surtout pas ceux et celles qui en furent les témoins immédiats.

Les circonstances ont été effroyables au point où chacun et chacune des membres de la population de Lac-Mégantic a perdu un proche, un ami, un parent ou une connaissance. Aucun mot, aussi réconfortant soit-il, ne peut véritablement consoler d'une telle perte. Mais peut-être les gestes peuvent-ils parfois compter plus que les mots.

En ce sens, les professionnels de la sécurité publique, en mettant les bouchées doubles et en faisant tout ce qui était humainement possible, ont, à leur manière, aidé à apaiser la souffrance et à faire le deuil. Parmi ceux-ci se trouvaient les agents William Carson et Chantal Turmel, de la section Crimes technologiques et Identification judiciaire du **Service de police de la Ville de Montréal**.

Dans des circonstances extrêmes, munis de combinaisons dites Hazmat pour *hazardous materials*, ils ont affronté un environnement complètement intoxiqué à des chaleurs avoisinant les 50 degrés Celsius, avec masques, gants et bottes, à la recherche de traces laissées dans les décombres.

Lors de quarts de travail de plus de douze heures, dans des conditions d'horreur et avec une atmosphère atroce, ils ont tout donné pour les familles, les amis, et les victimes elles-mêmes. Ils ont cherché sans relâche et avec toute leur énergie et leur cœur. Avec succès.

Notamment pour l'aide sans faille apportée aux Méganticois à faire le deuil de leurs proches disparus dans la catastrophe, et ce dans les pires conditions imaginables, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux agents **William Carson et Chantal Turmel** du **Service de police de la Ville de Montréal**.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Une poursuite à pied incroyable

Le 20 avril 2012 vers 14 h 15, le sergent par intérim Mathieu Thibeault du Service de police de la Ville de Gatineau, tente d'intercepter un véhicule dont le conducteur est recherché par le Service correctionnel du Canada, sa liberté étant suspendue. Le sergent Thibeault demande de l'assistance puisque le suspect serait armé et dangereux. Les agents Jason Hébert et Mélanie St-Jean arrivent sur les lieux et suivent l'autopatrouille du sergent Thibeault.

Au moment où le conducteur accélère, le sergent Thibeault actionne les gyrophares et la sirène. Le suspect prend la fuite. Il entre dans le stationnement des Promenades de l'Outaouais et immobilise son véhicule. Il se dirige dans le centre commercial suivi du sergent Thibeault et des agents Hébert et St-Jean. Une poursuite à pied s'enclenche dans les magasins. Le suspect sort du centre commercial, entre dans un véhicule et pointe son arme sur le conducteur. Le sergent Thibeault braque son arme en direction du véhicule et ordonne au conducteur de s'arrêter. Arrivé dans le stationnement, l'agent Hébert sort le conducteur avec l'aide du sergent Thibeault. À ce moment, le suspect quitte le véhicule et prend la fuite, suivi de l'agent St-Jean. Les trois policiers s'engagent dans une autre poursuite à pied sur un boulevard très achalandé, alors que le fuyard a une arme à feu dans les mains. Il tente à plusieurs reprises d'entrer dans des véhicules coincés dans la circulation en pointant son arme en direction des occupants et essaie de briser la vitre des véhicules avec la crosse de son arme à feu, mais sans succès. L'homme reprend donc sa fuite à pied. L'agent Gaétan J^r Girard arrive en renfort, sort de son autopatrouille et poursuit le suspect. À plusieurs occasions au cours de la poursuite, les policiers somment l'individu de s'arrêter et de lâcher son arme.

L'homme se dirige vers un tunnel en construction où il se trouve coincé puisqu'il n'y a pas d'issue. Des travailleurs sont sur les lieux et l'agent Girard leur crie que l'individu est armé et qu'ils doivent s'éloigner. Ils se placent derrière lui. Le suspect s'immobilise. Postés en haut du tunnel, les agents

Hébert et St-Jean pointent leur arme en direction de l'individu. L'agent Girard lui ordonne encore une fois de lâcher son arme et l'homme la dépose finalement sur un muret. Il fait dos au policier et comme il refuse de se coucher par terre, il est aspergé de poivre de Cayenne. Le sergent Thibeault arrive sur les lieux et menotte l'individu.

Pour leur sang-froid, leur persévérance et leur travail d'équipe remarquable qui a permis d'arrêter un suspect armé et dangereux, nous décernons le Prix Guy-Marcil au **sergent par intérim Mathieu Thibeault et aux agents Gaétan J^r Girard, Mélanie St-Jean et Jason Hébert du Service de police de la Ville de Gatineau.**



GALA DU MÉRITE POLICIER

Une précision d'exécution remarquable

Le 20 avril 2008 vers 2 h 15, les agents Martin Chauvette et Alain Légaré du Service de police de la Ville de Terrebonne interceptent un camion suspect. Après vérification, l'agent Légaré informe le conducteur qu'il est arrêté pour supposition de personne puisqu'il lui a transmis une fausse identité. Il lui demande de sortir du véhicule. Le conducteur verrouille les portes et, alors que l'agent Légaré lui saisit le haut du corps par la vitre ouverte, l'homme enfonce l'accélérateur et monte la vitre. L'agent Légaré se retrouve coincé, incapable de se déloger de cette fâcheuse position.

Demeuré dans l'autopatrouille, l'agent Chauvette avise la centrale de la situation périlleuse dans laquelle son collègue se trouve. Il court ensuite derrière le véhicule pour tenter de venir en aide à son partenaire. À deux reprises, le conducteur appuie sur l'accélérateur et se dirige vers un arbre. L'agent Légaré réussit de justesse à le faire dévier de sa trajectoire et à éviter l'impact malgré les nombreux coups qu'il reçoit aux bras par l'individu. Le suspect tente également de foncer sur l'agent Chauvette en reculant, mais ce dernier réussit à l'éviter. Lorsque l'automobile s'immobilise, l'agent Chauvette s'approche et tente de fracasser la fenêtre du revers de la main. Le camion repart et l'agent Légaré se balance comme une poupée de chiffon. L'agent Chauvette réussit de nouveau à éviter le camion qui fonce sur lui. Craignant pour la vie de son collègue, il dégaine son arme et la pointe en direction du suspect en lui ordonnant d'arrêter. Celui-ci frappe violemment l'agent Légaré et refuse d'obtempérer. Comme l'agression physique ne cesse pas et que la vie de son collègue est en danger, l'agent Chauvette n'a pas d'autre alternative que de faire feu vers l'individu. Il tire qu'une seule fois et le camion s'immobilise. L'homme est blessé à la gorge et les deux policiers lui prodiguent les premiers soins.

Ce n'est qu'en 2012, soit quatre ans plus tard, que l'agent Chauvette est informé qu'aucune accusation ne sera portée contre lui.

Pour son sang-froid, sa ténacité et sa précision d'exécution afin de sauver son coéquipier, nous décernons le Prix Guy-Marcil à **M. Martin Chauvette**, devenu sergent depuis les événements, du Service de police de la Ville de Terrebonne.



GALA DU MÉRITE POLICIER

La persévérance en toutes circonstances

Le 30 juillet dernier sur l'île de Montréal, un homme menace d'une arme à feu des employés d'Hydro-Québec qui viennent poser un compteur chez lui. Le suspect a environ 175 armes enregistrées à son nom, une information provenant du registre des armes à feu et que l'on peut certainement qualifier de *fort pertinente*. De plus, l'homme aurait récemment été violent envers des passants et des voisins.

Le GTI du **Service de police de la Ville de Montréal** - le groupe tactique d'intervention - est déployé. Vingt-et-un de ses agents participeront à l'opération. Ce jour-là, Christian Gilbert - notre lauréat - agit en fonction supérieure à titre de sergent et dirige l'opération sur le terrain. Ce faisant, il met la main sur un plan indiquant que les armes sont entreposées dans le garage et obtient le code d'ouverture de la porte, qu'il réussit à ouvrir. Malheureusement toutefois, le suspect réussit à en commander la fermeture.

Mais notre lauréat tient absolument au contrôle visuel du garage, lequel contient vraisemblablement tout un arsenal. Une seconde approche est donc tentée. En compagnie du sergent Bertrand, il se place devant la porte, barricadé derrière un bouclier balistique, et tente de la forcer à l'aide d'un outil hydraulique. Ils réussissent enfin à entrouvrir la porte mais le forcené fait feu et le pied du policier Gilbert est subitement déplacé vers la droite ! Après un repli en direction du véhicule servant de barricade, une douleur vive le pousse à enlever sa botte. Des engourdissements gagnent ses orteils et il réalise que son bas est troué à l'endroit de la douleur. En enlevant son bas, à sa grande stupéfaction, tombe sur le sol un plomb s'apparentant à un projectile de calibre 38. Néanmoins, pas de sang ni de fracture apparente.

Notre lauréat remet sa botte et continue à diriger une opération qui, au final, aura duré plus de vingt heures et lors de laquelle le suspect aura tiré six coups de feu en direction des membres du GTI. Toujours armé de son revolver, le

suspect sera finalement contrôlé et 153 armes seront retrouvées dans la maison.

Tout au long de l'opération, malgré la douleur, la longueur et l'intensité de la situation, Christian Gilbert n'a jamais manqué à sa tâche et jamais sa volonté de mener l'opération à terme n'a fléchi.

Pour son courage, sa persévérance exceptionnelle et sa loyauté sans faille envers ses collègues, nous décernons le Prix Guy-Marcil à **l'agent Christian Gilbert du Service de police de la Ville de Montréal.**



GALA DU MÉRITE POLICIER

Une évacuation réussie

Le 29 janvier 2012 vers 4 h 15, un violent incendie fait rage dans un immeuble de trois étages comprenant douze logements sur la rue Simonds Sud à Granby. Les agents Dominique Boisvert, Éric Borduas et Stéphanie Lapierre du **Service de police de la Ville de Granby** arrivent les premiers sur les lieux.

Comme des locataires se trouvent toujours dans l'immeuble, ils entrent à l'intérieur. La fumée est dense et ils n'ont aucun équipement pour faciliter leur respiration. Malgré ces difficultés, ils réussissent à évacuer les trois étages. Une épaisse fumée noire sort d'un appartement du deuxième étage, ce qui signifie que le feu est avancé et prend de l'ampleur. Une dame sur le balcon les informe qu'une personne inconsciente se trouve dans l'appartement et qu'elle ne peut y retourner puisque la fumée est trop dense. Sans hésiter, les policiers se rendent à l'appartement en question. La fumée envahit les corridors et les agents constatent que la porte de l'appartement est noircie, ce qui est dangereux. Ils éprouvent des problèmes à respirer. Ils sortent et avisent les pompiers de la situation. L'agent Borduas retourne à l'appartement en compagnie des pompiers. Ces derniers défoncent la porte. Sans équipement pour l'aider à respirer, l'agent Borduas agrippe les jambes de la victime et aide les pompiers à la sortir. Une fois à l'extérieur, elle recommence à respirer.

Pour le courage et la persévérance dont ils ont fait preuve afin d'évacuer un immeuble en flammes et sauver une personne inconsciente, et ce, sans équipement pour faciliter leur respiration, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux agents **Dominique Boisvert, Éric Borduas et Stéphanie Lapierre du Service de police de la Ville de Granby.**



GALA DU MÉRITE POLICIER

Toujours policier dans l'âme

Le 2 septembre 2012, l'agent **Éric Roy** du **Service de police de la Ville de Saint-Jérôme** est en vacances dans la région de l'Outaouais. Vers 17 h 35, alors qu'il est en bateau avec des amis sur le réservoir Baskatong, il aperçoit un homme dans une embarcation qui lui envoie la main et a l'air en détresse. Il se dirige donc vers lui.

Une femme vient d'arriver sur les lieux à bord d'une chaloupe et tente d'extirper un homme de l'eau près du moteur de l'embarcation. Le jeune homme, blessé grièvement au crâne et au bras droit par les lames de l'hélice, est inanimé. Le policier apprend qu'il se tenait à la pointe du bateau et qu'il a chuté lorsque, par mégarde, son ami a subitement ralenti. Sans hésitation, l'agent Roy saute à l'eau et demande au conducteur paniqué d'arrêter le moteur toujours en marche. Ils réussissent à hisser l'homme à bord du bateau et l'agent Roy commence immédiatement les manœuvres de réanimation avec l'aide de la dame.

L'ami de l'agent Roy, M. Martin James, téléphone pour obtenir de l'aide. Connaissant bien les lieux, l'agent Roy dirige les secours par l'entremise de M. James tout en continuant les manœuvres de réanimation. Il demande au conducteur de les amener près de la descente municipale afin de rejoindre les secours. Deux policiers de la MRC des Collines s'approchent en bateau et ont un défibrillateur. Ils sortent l'homme de l'embarcation et l'étendent sur la plage, mais le défibrillateur déconseille le choc. Arrivés sur les lieux, les ambulanciers prennent la relève et constatent le décès du jeune homme.

Pour son sang-froid et sa persévérance puisqu'il a procédé à des manœuvres de réanimation pendant plus d'une heure afin de tenter de sauver un jeune homme blessé grièvement, nous décernons le Prix Guy-Marcil au sergent-déetective **Éric Roy** du **Service de police de la Ville de Saint-Jérôme**.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Un dévouement exceptionnel

Cette nuit-là, l'agent **Nabil Benzakour** et son partenaire, du **Service de police de la Ville de Montréal**, patrouillent le centre-ville de Montréal où, comme d'habitude, il y a beaucoup d'action. Il sera bientôt 3 h 00 et c'est le moment chaotique de la sortie des bars. La répartition lance un appel d'urgence: une agression au couteau est survenue devant un établissement de la rue Sainte-Catherine, dans l'ouest du secteur le plus actif de la vie nocturne montréalaise.

Moins de deux minutes plus tard, notre lauréat et son collègue arrivent sur les lieux du crime où un jeune homme git dans son sang, entouré d'une foule effarée. La victime a une grave plaie béante au cou et le sang coule abondamment. Le temps presse. Sans plus attendre, l'agent Benzakour tente d'arrêter l'hémorragie. Les mains superposées, il appuie fermement sur la blessure avec sa paume et parvient à ralentir le flot sanguin tout en réconfortant la victime. Il trouve en outre le moyen de rassurer la foule, de rendre compte des événements à son superviseur, et de participer à retenir les témoins potentiels.

Lorsque les ambulanciers parviennent sur les lieux, il les assiste en maintenant la pression sur la plaie afin de faciliter l'embarquement du blessé, qu'il accompagnera dans l'ambulance jusqu'à l'hôpital. Compte tenu de la gravité de la blessure et de l'extrême urgence qu'elle génère, son aide est absolument précieuse et vitale.

En partie grâce à l'intervention rapide et au dévouement sans faille de notre lauréat, après une importante opération chirurgicale, le jeune homme survit à son agression. Il aura bénéficié d'une main de maître ayant maîtrisé une situation grave en gardant la tête froide.

Ainsi, pour l'exceptionnel sens du devoir et le dévouement absolument exemplaire dont il a fait preuve tout au long de ces événements, nous décernons le Prix Guy-Marcil à l'agent **Nabil Benzakour** du **Service de police de la Ville de Montréal**.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Un travail d'équipe exceptionnel

Le 1^{er} janvier 2013 à 13 h 16, les agents Fabio Camacho, Jocelyn Clermont, Stevens Fournier et Peter-Scott Solti du Service de police de Laval reçoivent un appel pour un incendie dans une résidence pour personnes âgées.

Arrivés sur les lieux, ils récupèrent l'extincteur dans l'autopatrouille et se dirigent dans l'immeuble. Rendus au deuxième étage, ils perçoivent une odeur de fumée et dirigent les résidents égarés au rez-de-chaussée. Un résident leur indique de quel appartement origine le feu et leur dit qu'une dame se trouve toujours à l'intérieur. L'agent Clermont longe le corridor afin de continuer l'évacuation de l'immeuble. Les trois autres policiers entrent dans l'appartement de la dame où il y a une épaisse fumée noire. Ils doivent rebrousser chemin, car la fumée est trop dense. Après une bonne respiration, ils retournent à l'intérieur. Les agents Fournier et Solti avancent à tâtons et se protègent contre la fumée en utilisant leur manteau. L'agent Camacho demeure aux aguets dans l'éventualité où l'un de ses confrères rencontrerait un problème. Il est difficile de circuler puisque les gicleurs et l'alarme d'incendie sont en fonction. Après avoir vérifié la cuisine et la chambre à coucher, ils repèrent la dame sur un fauteuil en flammes dans le salon grâce à ses cris. L'agent Solti éteint les flammes avec l'extincteur et l'agent Fournier réussit à soulever la dame et à la sortir de l'appartement.

La dame a subi des brûlures sur 40 % de son corps et le feu aurait été causé par une chandelle.

Pour leur courage, leur persévérance et leur travail d'équipe exceptionnel afin de sauver une dame en détresse et d'évacuer plusieurs personnes âgées d'un immeuble en flammes, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux **agents Fabio Camacho, Jocelyn Clermont, Stevens Fournier et Peter-Scott Solti du Service de police de Laval.**



GALA DU MÉRITE POLICIER

Tact, discernement et sang-froid

Avril dernier : les agents **Dominique Harbour et Joseph Lapenna du PDQ 1 du Service de police de la Ville de Montréal** sont appelés en renfort à l'hôpital des anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue : un patient atteint d'un syndrome post-traumatique y est en proie à une grave détresse psychologique et a proféré des menaces de mort.

Localiser la scène des événements n'est pas chose facile et nos deux lauréats se retrouvent dans le hall du pavillon principal. Quelques minutes plus tard, le patient entre dans l'édifice où se trouvent nos deux lauréats avec d'autres personnes. Apercevant les agents, une agitation profonde s'empare de l'homme, qui sort un couteau de combat de sa poche.

Après l'avoir mis en joue, l'agent Harbour entame des négociations, malgré la menace. Son habileté porte fruit et l'homme remet son arme dans sa poche, créant une fenêtre d'opportunité pour que l'agent Lapenna profite d'un moment d'inattention et projette le suspect au sol. Nos deux lauréats maîtriseront ensuite la situation et la mèneront à terme sans heurt.

Comme en témoigne la lettre de remerciement écrite par deux témoins de la scène, les agents Harbour et Lapenna ont réussi à éviter le pire. Citons la lettre: « Ce qui découle surtout de cet événement, c'est une grande admiration et reconnaissance envers le travail exemplaire de ces deux agents. Ils ont fait preuve d'un tact et d'une maîtrise de soi exceptionnels. Leur intervention a été empreinte de respect, d'humanité, de bienveillance et de courtoisie. Leur discernement a permis de désamorcer une situation qui aurait autrement pu avoir une conclusion tragique. »

Pour leur tact, leur discernement et leur sang-froid admirables ayant permis d'éviter le pire et de résoudre une situation explosive, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux agents **Dominique Harbour et Joseph Lapenna du Service de police de la Ville de Montréal**.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Sauver une vie malgré les nombreux dangers

Le 7 août 2013 à 3 h 25, les agents Ian Auger, Émilie Fortin, Simon Guilmette et Francis Hébert du Service de police de la Ville de Sherbrooke arrivent sur les lieux d'un accident à l'intersection des chemins Alfred-Champigny et Goddard. Ils remarquent qu'un poteau de téléphone est complètement sectionné et que des fils électriques jonchent le sol. Rapidement, ils disposent les autopatrouilles de façon à bloquer la rue dans les deux directions. Des témoins leur mentionnent qu'un véhicule a fait une embardée et indiquent son emplacement.

Les policiers se dirigent prudemment vers l'automobile accidentée en prenant garde aux fils électriques. Immobilisée à une cinquantaine de mètres dans la forêt, la voiture est en feu. Les policiers s'en approchent et aperçoivent un homme qui crie, emprisonné à l'intérieur. Le temps presse. Le feu s'intensifie et la fumée commence à envahir l'habitacle de la voiture. Aussitôt, l'agent Auger asperge le capot de l'automobile avec un extincteur. Les autres policiers tentent d'ouvrir la porte du conducteur, mais celle-ci est verrouillée. Ils demandent à l'homme d'ouvrir sa portière, mais il est incapable de le faire, étant confus. Sans hésiter, l'agent Hébert fracasse la vitre avec son « punch-window » et ouvre la portière. Les agents Fortin, Guilmette et Hébert extirpent le conducteur de la voiture pendant que l'agent Auger maîtrise l'incendie.

Les pompiers et ambulanciers arrivent sur les lieux et conduisent l'homme à l'hôpital. Il souffre de plusieurs fractures, mais sa vie n'est pas en danger. Il est arrêté par la suite pour conduite avec les facultés affaiblies.

Pour leur courage et leur sang-froid afin de sauver un homme coincé dans son véhicule en feu, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux **agents Ian Auger, Émilie Fortin, Simon Guilmette et Francis Hébert** du Service de police de la Ville de Sherbrooke.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Une petite fille voit le jour

Le 2 août 2013 à 5 h 40, l'agente Andréanne Scott, policière temporaire, et l'agent Richard Guénette **du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme**, reçoivent un appel concernant une femme qui a perdu ses eaux et est sur le point d'accoucher.

Arrivés à la résidence, le conjoint de la femme en panique les accueille. Il les avise que la dame se trouve dans la salle de bain du deuxième étage. Les policiers enfilent leurs gants pour être prêts à intervenir si les paramédics tardent. L'agente Scott se souvient très bien de la formation suivie au cégep et prend en charge l'accouchement, aidée de son collègue. Ils découvrent la jeune femme étendue sur le plancher de la salle de bain. Les policiers la tournent sur le dos et l'agente Scott aperçoit la tête du bébé. Immédiatement, elle se positionne entre les jambes de la femme et place ses mains sous la tête du bébé. D'un ton rassurant, elle demande à la femme de pousser et constate alors que le cordon ombilical entoure le cou du bébé. Tout en demeurant calme, elle glisse deux doigts entre le cou et le cordon. Elle demande à la dame de pousser de nouveau tout en tenant la tête du bébé d'une main et en créant un espace entre le cordon et le cou afin que le bébé puisse respirer. Finalement, le cordon passe au-dessus de la tête. Après une autre poussée, le bébé est sorti. L'agente s'empresse de dégager les voies respiratoires et d'enlever le liquide sur les yeux et la bouche du bébé. Elle annonce aux parents qu'ils ont une petite fille. L'agent Guénette lui apporte une serviette propre afin d'emmitoufler le bébé. Il enlève son lacet et le coupe en deux. L'agente Scott l'utilise pour arrêter la circulation dans le cordon ombilical et l'agent Guénette propose au père du bébé de le couper. Les paramédics arrivent par la suite et les deux policiers les accompagnent à l'hôpital.

Pour leur sang-froid, leur professionnalisme et leur empathie afin de mettre au monde une petite fille saine et sauve, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux agents **Andréanne Scott et Richard Guénette du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme**.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Faire des battantes avec des survivantes

Servir la communauté peut rimer avec *innovation* et *créativité*. Voilà ce qu'ont démontré les agentes de concertation du **Service de police de la Ville de Montréal** Josée Mensales et Diane Veillette en collaboration avec le sergent-détective Dominic Monchamp et l'enquêteur Daniel Loiseau - de la région Ouest - lorsqu'ils ont conçu le projet *Les Survivantes*. Ensemble, ils ont prouvé que dans la lutte contre l'exploitation sexuelle, *prévention* et *réhabilitation* peuvent s'allier pour donner de grands résultats.

Les Survivantes, ce sont des victimes d'exploitation sexuelle ayant accepté de recevoir de l'aide pour s'en sortir. Une aide apportée par des policiers et policières engagés qui ont réussi à réunir d'autres sections du SPVM ainsi que plusieurs organisations communautaires sous l'égide d'un projet novateur. Ainsi, nos lauréats ont réussi à gagner la confiance de femmes que la vie n'a pas favorisées et à en accompagner certaines pour qu'elles deviennent des battantes capables de participer directement à la prévention et à la sensibilisation de jeunes filles.

À l'origine, l'initiative devait répondre à un besoin interne du SPVM. En trois ans, *Les Survivantes* ont ainsi partagé leur histoire lors de séances d'information à plus de 2000 policiers et policières, dont la majorité du SPVM, mais également des policiers et policières d'autres services de police. Les sessions d'information ont permis d'augmenter la vigilance et d'améliorer l'approche et l'intervention face aux victimes d'exploitation sexuelle et de traite de personne. Concrètement, le nombre de dossier a augmenté de façon très significative... il a triplé ! Mais il est vite apparu que *Les Survivantes* pouvaient aussi être grandement utiles à la prévention et à la sensibilisation auprès de victimes potentielles. En effet, l'échange toujours très riche en émotions entre la survivante et la personne vulnérable donne de très bons résultats et fait prendre conscience à la victime potentielle que la situation dans laquelle elle se trouve est inacceptable. Il faut également souligner la

formation d'intervenants de divers organismes venant en aide aux victimes d'exploitation sexuelle.

Combien de jeunes ont ainsi été sauvées des griffes de proxénètes ? Nous ne le saurons probablement jamais. Mais chaque fille sauvée de l'abus sexuel représente une victoire pour ce programme d'espoir.

Pour leur innovation, leur créativité et pour leur profond engagement ayant permis de sauver des jeunes filles de l'enfer de l'exploitation sexuelle, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux agentes de concertation **Josée Mensales et Diane Veillette**, au sergent-détective **Dominic Monchamp** et à l'agent enquêteur **Daniel Loiseau** du Service de police de la Ville de Montréal.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Une rapidité d'intervention dans une école primaire

Le 19 avril 2011 vers 14 h 15, les agents Pierre Blais et Israël Meunier-Bouliane, ainsi que l'agente Stéphanie Stuart du Service de police de la Ville de Gatineau, se présentent à l'école primaire Saint-Laurent à Gatineau où un homme armé vient de faire irruption. Plus de 430 élèves sont en classe.

Des membres du personnel et le directeur de l'école confirment aux policiers que le protocole d'urgence est en place, décrivent le suspect et les informent qu'il se trouve dans la première classe au deuxième étage. L'individu aurait mentionné que d'autres personnes l'accompagnaient et étaient à l'extérieur.

L'agent Meunier-Bouliane demeure à l'entrée principale pour surveiller le périmètre extérieur et les agents Blais et Stuart se rendent au deuxième étage. Ils localisent la classe et aperçoivent une jeune fille dans le couloir qui leur demande s'ils sont bien des policiers. L'agent Blais lui fait signe d'entrer dans une autre salle de classe. À ce moment, il distingue la silhouette de l'homme qui franchit le cadre de la porte ouverte. Craignant d'avoir été vu et inquiet pour la sécurité des enfants, l'agent Blais se précipite sur le suspect qui lui fait dos et tous deux se retrouvent sur le sol. L'homme n'a rien dans les mains, mais il se débat et tente d'atteindre son arme dissimulée dans ses pantalons. Avec l'aide des agents Stuart et Meunier, l'individu est finalement maîtrisé. Il a en sa possession une carabine tronçonnée, deux boîtes de munitions, trois cordes et un couteau. Finalement, le suspect était seul.

Pour leur courage, leur travail d'équipe remarquable et la rapidité de leur intervention qui ont permis d'éviter une tragédie et de sauver les élèves et le personnel de l'école Saint-Laurent, nous décernons le Prix Guy-Marcil aux **agents Pierre Blais et Israël Meunier-Bouliane et à l'agente Stéphanie Stuart** du Service de police de la Ville de Gatineau.



GALA DU MÉRITE POLICIER

Un gars avec du cœur au ventre

Il y a des hommes et des femmes qui ne craignent jamais de s'impliquer. Des personnes qui donnent toujours plus que ce qu'on leur demande et qui demandent toujours moins que ce qu'elles donnent. Leur temps, leur énergie, leur attitude positive, ils les mettent au service des autres. Cet apport est précieux. Ce sont des personnes cruciales pour une organisation comme la Fraternité des policiers et policières de Montréal parce qu'elles la font vivre et lui donnent une âme.

Louis Gignac du **Service de police de la Ville de Montréal** est connu de tous. Élu et actif dans la structure syndicale depuis 1994, il est de ceux qui savent être ferme sans diviser, qui savent parler fort sans crier, et qui savent partager leurs opinions en demeurant solidaires.

Louis a été de plusieurs comités, mais c'est sans doute dans celui des *activités sociales* qu'il a le plus brassé d'air. À la fête champêtre, à l'Omnium de golf, à l'immense levée de fonds que représentent les *fèves au lard*, etc. Il est partout! Lors des scrutins comme scrutateur, pour accompagner des membres, dans l'équipe locale de santé et sécurité au travail, pour effectuer des visites sécuritaires du centre opérationnel ouest... Il n'a jamais compté ses heures pendant ses presque vingt années dans la structure syndicale, et ses huit années dans le comité des activités sociales.

Pour l'ensemble de son œuvre et plus particulièrement pour son implication sans faille, son cœur au ventre et son sens de la solidarité, nous décernons à **Louis Gignac du Service de police de la Ville de Montréal le Prix Guy-Marcil de l'implication syndicale.**



GALA DU MÉRITE POLICIER

Un dévouement hors du commun

Michel Roth entreprend sa carrière de policier au Service de police de Brossard en 1982 et la poursuit jusqu'en 2001. Ayant à cœur la défense des droits de ses collègues, il s'investit dans le mouvement syndical. De 1992 à 2001, il agit comme président de la Fraternité des policiers et policières de Brossard. En 2002, lorsque surviennent les fusions municipales, sept services de police de la Rive-Sud sont regroupés pour devenir le Service de police de l'agglomération de Longueuil. Syndicaliste dans l'âme, il accède à la présidence de la Fraternité des policiers et policières de Longueuil composée de plus de 500 membres, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. Un défi important l'attend, soit l'harmonisation à coût nul de sept conventions collectives. Grâce à ses talents de négociateur, il parvient à une entente avec l'employeur. Au cours de sa carrière syndicale, il signe plusieurs dizaines de lettres d'entente et six conventions collectives sans avoir recours à l'arbitrage.

En plus d'être à la tête de son association locale, il s'investit sur les scènes provinciale et nationale. De 2003 à 2013, il occupe le poste de trésorier à la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et de directeur représentant la FPMQ au conseil d'administration de l'Association canadienne des policiers (ACP). De plus, de 2004 à 2013, il est membre représentant la région du Québec au sein du comité des finances de l'ACP. Au printemps 2014, il prendra sa retraite et tirera sa révérence du milieu syndical après plus de vingt ans d'implication syndicale.

Pour son dévouement hors du commun, son empathie envers les policiers et policières et son grand respect envers les travailleurs et travailleuses, nous décernons le Prix syndical Guy-Marcil à **M. Michel Roth**.